

Notre écosystème doit trouver les ressorts pour dépasser la crise économique



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Les courses ne fonctionnent pas complètement dans une bulle qui les placerait à l'écart des turbulences – ou des périodes de croissance et d'inflation monétaire – qui impactent le fonctionnement macroéconomique du pays ou plus largement des pays développés. Les propriétaires ont subi sévèrement les chocs provoqués par les confinements et la fermeture des points de vente du PMU : ce sont les allocations qui ont été sacrifiées. Aujourd'hui, on en paye toujours les conséquences avec l'évolution négative du nombre de chevaux à l'entraînement.

De même les grands débats du moment, autour de l'évolution du pouvoir d'achat des Français concernent notre institution, le marché des jeux, mais aussi celui de l'équilibre des propriétaires et des éleveurs. Je n'imagine pas qu'on passe, dans les instances de l'Institution, au travers de ces sujets.

Retrouver d'urgence la clientèle sacrifiée par le PMU

Si j'en juge par les propos qu'il a tenu récemment devant le Comité de France Galop, il n'aura pas fallu longtemps à Richard Viel, le nouveau Président du

Vendredi 4 novembre 2022 - N°414

PMU, pour condamner la politique de repli sur soi qui fut un temps trop long le dogme du PMU. Cyrille Linette, soutenu sans faille par son Conseil d'Administration, a voulu se concentrer sur un segment étroit de la clientèle existante en évinçant les plus sensibles à la concurrence de la FdJ et en optant pour une politique destructrice de baisse de l'offre.

Cela pouvait sans doute être tenté. Mais la simple constatation des résultats aurait dû inciter à corriger. En restant bloqué sur une spirale de récession on a décalé d'autant d'années l'impératif d'innovation, de croissance de l'offre et de recherche de nouveaux clients pour le pari hippique. Et selon les propos même de Richard Viel, si le PMU peut compter sur une base de quelques 4 millions de clients, cela laisse un potentiel de centaines de milliers de personnes à convaincre ne serait-ce que pour restaurer les parts de marché d'il y a cinq ans.

Nous avons raté les retombées des belles années de croissance économique de 2017 à 2019. Aujourd'hui, la dégradation du pouvoir d'achat, la hausse des prix de nombreux biens prioritaires dans la vie quotidienne des Français peut peser sur les moyens que nos clients peuvent consacrer aux jeux. Si les périodes d'inflation sont favorables au secteur, les parts de marché se contractent aujourd'hui encore davantage face au grand concurrent qui se révèle, selon ses résultats semestriels, particulièrement performant. J'évoquais dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière l'urgence de remettre le Quinté au centre de nos préoccupations d'avoir un grand jeu populaire qui favorise le rêve. C'est un point majeur. Il faut donc nécessairement travailler sur le nombre de parieurs hippiques et profiter de l'attractivité de nos courses, de toutes les courses en France, ce qui permet de s'affranchir des déficits de partants dans

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

les réunions Premium au nombre aujourd'hui restreint. Enfin, il faut encadrer davantage l'activité des Grands Parieurs Internationaux qui pénalise les parieurs français.

Les propriétaires sont-ils toujours une priorité pour France Galop ?

C'est la raison pour laquelle les propriétaires doivent être plus que jamais au centre de la politique de France Galop. Il s'agit bien sûr d'essayer de gommer tous ces irritants qui polluent le quotidien des propriétaires et que nos instances s'obstinent à ignorer. Un seul exemple : notre vice-président avait publié une tribune dans *Jour de Galop* et proposé plusieurs pistes d'amélioration sur la présentation des comptes propriétaires, sur les prélèvements pour gestion de ces comptes par France Galop, sur les procédures d'agrément... S'il reçut de nombreuses réactions positives de propriétaires, du côté de la société mère, ce fut le mutisme complet. A croire qu'à France Galop, on ne lit pas *Jour de Galop* !

Ce débat ne date pas d'hier, et la tribune d'Adrien Montoille date du mois de mars dernier. Depuis, l'environnement économique s'est singulièrement dégradé. Au début de l'année, à notre demande, France Galop a accepté de réviser à la hausse – provisoirement – les indemnités de transports des chevaux pour tenir compte de l'évolution des prix du gas-oil. A ce jour, il y a fort à parier que ce coup de pouce « provisoire » ne doit devenir définitif. Mais au-delà du coût de l'énergie et des produits agricoles qui pèse plus lourdement sur les comptes des entreprises d'entraînement et d'élevage, c'est le coût de la main d'œuvre qui va nous poser le plus de difficulté. Une proportion importante des salariés des écuries et des haras a vu leur rémunération augmenter mécaniquement avec la hausse du SMIC. On ne pourra sans doute pas en rester là.

J'ai pu, pour moi-même et autour de moi, constater l'extrême vigilance des entraîneurs et des animateurs de haras qui ont fait d'énormes efforts pour ne pas répercuter à l'identique ces hausses afin de rester dans des évolutions raisonnables et ne pas décourager un peu plus les propriétaires. Mais comment fonder une politique favorable aux propriétaires avec des allocations qui doivent encaisser la récession et se retrouvent seulement au niveau d'il y a 5 ans ?

Solidarité

La logique économique débouche alors nécessairement sur le leitmotiv qui est celui de l'Association PP depuis de nombreuses années : En période de crise, c'est en priorité qu'il convient de protéger ceux des acteurs qui sont le plus en danger de disparaître, les « petits propriétaires ». A défaut d'avoir, à court terme, les moyens d'une forte hausse des allocations globales, c'est sur la pyramide des allocations qu'il faut jouer, portant notre attention sur la base de cette pyramide qui s'érode dangereusement, notamment en région. C'est une question de solidarité, donc de survie.

En matière économique il faut raisonner dans la durée : il est plus urgent que jamais de bâtir un plan à 4 ou 5 ans d'évolution de la répartition des allocations qui rétablisse les équilibres et permette aux acteurs des courses de retrouver confiance dans une trajectoire qu'ils ont aujourd'hui trop tendance à abandonner. Ce plan pluriannuel, c'est bien sûr avec l'État que nous devons le construire, sur la base d'engagements précis en matière d'objectifs de reconstitution, puis de croissance, de notre écosystème français.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr